

Département des Alpes de Haute Provence

*Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
« Sources de Lumière »*



**Conseil de Communauté
St André les Alpes
le 20 mai 2019 à 17h00**

Compte rendu sommaire

Etaient présents :

Allons :

IACOBBI Christophe

Allos :

BOIZARD Marie-Annick

GUIRAND Danielle

Angles :

Annot :

MAZZOLI Jean

RIGAULT Philippe

Barrême :

VIVICORSI Pierre-Louis

Beauvezer :

SERRANO Roselyne

Blieux :

COLLOMP Gérard (départ 19h52)

Braux :

Castellane :

PASSINI André

CAPON Odile

GUES Robert

GAS Yolande

Castellet-les-Sauses :

CAMILLERI Claude

Chaudon-Norante :

Clumanc :

VIALE Thierry (arrivée 17h51)

Colmars les Alpes :

Demandolx :

MANGIAPIA Ludovic

Entrevaux :

GUIBERT Lucas (arrivée 17h41)

CESAR Marie-Christine

La Garde :

BELISAIRE Henri

La Mure Argens :

La Palud sur Verdon :

BIZOT GASTALDI Michèle

La Rochette :

Lambruisse :

MARTORANO Robert (arrivée 17h48)

Le Fugeret :

Méailles :

Moriez :

COULLET Alain

Peyroules :

FUNEL Roger

Rougon :

AUDIBERT Jean-Marie

Saint Benoît :

LAUGIER Maurice

Saint André les Alpes :

PRATO Serge

SERRANO Pascal

CERATO David

Saint Jacques :

Saint Julien du Verdon :

COLLOMP Thierry (départ 19h57)

Saint Lions :

Saint Pierre :

PATRICOLA Sauveur

Sausses :

MICHEL Laurent

Senez :

Soleilhas :

CHAIX Marcel

Tartonne :

Thorame-Basse :

BICHON Bruno

Thorame-Haute :

OTTO BRUC Thierry

Ubraye :

Val de Chavagne :

GATTI Christian (départ 19h57)

Vergons :

Villars-Colmars :

GUIRAND André

Absents représentés : M. LANTELME Michel ayant donné pouvoir à Mme GUIRAND Danielle ; M. BALLESTER Jean ayant donné pouvoir à M. GUIRAND André ; M. CHABAUD Jean-Louis ayant donné pouvoir à M. VIVICORSI Jean-Louis ; M. TERRIEN Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Mme CAPON Odile ; M. RIVET Jean-Paul ayant donné pouvoir à M. PASSINI André ; M. OCCELLI Didier ayant donné pouvoir à Mme CESAR Marie-Christine ; M. DELSAUX Alain ayant donné pouvoir à M. PRATO Serge ; Mme PONS BERTAINA Viviane ayant donné pouvoir à M. LAUGIER Maurice ; M. GERIN JEAN François ayant donné pouvoir à M. SERRANO Pascal ; Mme CHAILLAN Alix ayant donné pouvoir à M. COULLET Alain ; Mme ISNARD Madeleine ayant donné pouvoir à M. VIALE Thierry ; M. DURAND Gilles ayant donné pouvoir à M. COLLOMP Gérard ; Mme PRINCE Michèle ayant donné pouvoir à M. MAZZOLI Jean ; M. ROUSTAN Claude ayant donné pouvoir à M. CAMILLERI Claude ; M. CLUET Frédéric suppléé par M. FUNEL Roger ; M. DAGONNEAU Franck suppléé par M. MICHEL Laurent

Absents excusés : M. BAC Aimé ; Mme COZZI Marion ; Mme OPRANDI Tiffany ; M. GRAC Stéphane ; M. SILVESTRELLI Michel ; M. IMBERT Marcel ; Mme SURLE GIRIEUD Magali ; M. CONIL Mathieu ; M. DROGOUL Claude ; M. PESCE André ; M. SERRA François ;

Secrétaire de séance : M. CERATO David

1. Adoption du compte rendu de la précédente réunion

Celui-ci, a été adopté à l'unanimité.

2. Pôle Administration Générale, Finances, Marchés, Ressources Humaines

2.1 Administration Générale

2.1.1 Adhésion de la CCAPV à diverses structures

Les adhésions suivantes sont validées à l'unanimité :

- Association des Maires Ruraux: cotisation de 4.510,00 €
- Association Nordix Alpes du Sud : cotisation de 280,00 €
- Association Objectif Plus : cotisation de 15,00 €

2.1.2 Syndicat Mixte de Gestion du PNR Verdon

- Adoption des nouveaux statuts du Syndicat Mixte

Les statuts du Syndicat Mixte tels que validés par le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du PNR le 20 mars 2019 ont été adoptés à l'unanimité.

- Désignation des représentants de la CCAPV

Maintien de Mme Michèle BIZOT GASTALDI et M. Jean MAZZOLI comme délégués titulaires et M. Bruno BICHON et M Robert GUES comme délégués suppléants, délibération adoptée à l'unanimité.

2.1.3 Répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire : mise en place d'un accord local ou application du droit commun dans la perspective de la prochaine mandature

Point d'information concernant la répartition des sièges entre les communes qui devra faire l'objet d'un arrêté dans les mois prochains en vue d'une application lors du renouvellement du Conseil Communautaire en 2020. Ce point fera l'objet d'une réunion de la Conférence des Maires.

2.1.4 SMVA : modification de l'échéancier de versement de la participation de la CCAPV au titre du « Contrat station »

Entérine la modification des modalités d'interventions financières de la CCAPV au contrat territorial, à savoir 375 000,00 € en 2019 et 375 000,00 € en 2020, voté à l'unanimité.

2.1.5 Aide à l'installation d'un kit internet par satellite

Vote unanime en faveur de Mme POTTIER afin de lui octroyer une aide financière de 120,00€ pour l'installation d'un kit internet par satellite.

2.2 Finances

2.2.1 Transfert d'emprunts « voirie »

Transfert des emprunts suite au retour de la compétence voirie aux communes de l'ex. CCHVVA et à la commune de Peyroules. 1 abstention (M. GATTI Christian), 48 voix pour.

2.2.2 Souscription d'emprunts

Vote, à l'unanimité, des différents emprunts prévus pour les opérations suivantes. M. CERATO David et M. COLLOMP Thierry ne prennent pas part au vote

- Budget général :
 - ZA de Villars Colmars : acquisition foncière
 - Réhabilitation liaison douce St André les Alpes
 - Contrat Station du SMVA – participation 2019

2.2.3 Réajustement des attributions de compensation liées au retour de la compétence Eclairage Public aux communes de l'ex-CCHVVA

Approbations des montants proposés et à verser aux communes de l'ex-CCHVVA pour assumer la charge financière du retour de la compétence « Eclairage Public » à compter du 01/01/2019. 13 abstentions (Mme BIZOT GASTALDI Michèle, Mme CESAR Marie-Christine, M. VIALE Thierry, M. IACOBBI Christophe, M. COULLET Alain, M.

GUIBERT Lucas, M. PATRICOLA Sauveur, M. CAMILLERI Claude, M. GATTI Christian, M. OCCELLI Didier ayant donné pouvoir à Mme CESAR Marie-Christine, Mme CHAILLAN Alix ayant donné pouvoir à M. COULLET Alain, Mme ISNARD Madeleine ayant donné pouvoir à M. VIALE Thierry, M. ROUSTAN Claude ayant donné pouvoir à M. CAMILLERI Claude) et 36 voix pour.

2.2.4 Possibilité d'inscription d'une partie des AC en investissement

Vote unanime du Conseil Communautaire afin de solliciter la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées qui devra simuler diverses hypothèses liées à l'imputation en investissement d'une partie des AC et ce dans la perspective d'une mise en application éventuelle dans le cadre de la fixation libre des AC.

2.2.5 Admissions en non valeurs

Adoption unanime des admissions en non-valeurs à effectuer sur le budget général et sur le budget OM.

2.2.6 Frais de scolarité Ecole d'Annot – 1er trimestre 2018/2019

Vote unanime afin de fixer la participation aux charges de scolarisation d'un enfant pour la période de septembre à décembre 2018 pour les enfants des communes fréquentant l'école d'Annot mais résidant hors communes de l'ex. CCTDL.

2.2.7 Conventions pour la participation des usagers aux frais de la Station d'Epuration du Brec

Adoption à l'unanimité pour revaloriser le prix du m3 à 1.10 € HT à compter du 01/01/2019.

2.2.8 Décision modificative budget OM

Vote unanime de la décision modificative n°001/2019

2.3 Ressources Humaines

2.3.1 Service commun « Secrétariat de Mairie » avec les communes de l'ex. CCHVVA

Ce point est reporté au prochain conseil.

2.3.2 Recrutement d'un Directeur Général des Services

Adoption à l'unanimité des délibérations finalisant le recrutement du Directeur Général des Services qui remplacera M. MOLLING Bernard suite à son départ à la retraite

- Modification du tableau des emplois et des effectifs afin de créer un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services
- Création d'une prime de responsabilité pour emploi fonctionnel
- Modification de la délibération du Conseil Communautaire relative au RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel)

3. Pôle Environnement - Travaux

Pas de point à l'ordre du jour du présent Conseil.

4. Pôle Aménagement, Développement, Services aux personnes

4.1. Aménagement

4.1.1 Droit de Préemption Urbain

Ce point est reporté au prochain conseil.

4.1.2 Délibération assujettissant les clôtures à Déclaration Préalable

1 voix contre (M. CHAIX Marcel) et 48 voix pour, afin de soumettre l'édification des clôtures à la procédure de déclaration préalable, sur l'ensemble des territoires communaux d'Allons, Castellane, Clumanc, la Palud-sur-Verdon, Moriez, Peyroules, Saint-André les Alpes, Saint-Julien du Verdon, Tartonne et Villars-Colmars.

4.1.3 Contractualisation avec le Département

Note d'information suite à la décision par le Conseil Départemental lors de sa session en date du 22 mars 2019 de s'engager dans une politique de contractualisation avec les communes et les EPCI de son territoire

4.2. Développement

4.2.1 Tourisme Destination Verdon – Appel à propositions « tourisme » du programme Leader : portage de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage

Approbation, à l'unanimité de la délibération actant le portage par la CCAPV de l'une des opérations à mettre en œuvre au titre de la SMART Destination et sa présentation dans le cadre du programme Leader.

4.2.2 Gestion de l'Eau

- Commission Locale de l'Eau : désignation des représentants de la CCAPV

Vote à l'unanimité afin de désigner M. PRATO Serge et M. BICHON Bruno comme représentants de la CCAPV au sein du CLE.

- GEMAPI
 - Avenant au contrat territorial signé avec le SMIAGE

Vote unanime afin d'arrêter la cotisation due par la CCAPV au SMIAGE pour l'année 2019 à savoir 85 412,00€ au titre de l'avenant au contrat territorial.

- Etude de dangers sur la digue de La Lance à Colmars les Alpes : convention avec le NR du Verdon

Adoption à l'unanimité de la convention à passer avec le Parc Naturel Régional du Verdon.

- Réhabilitation de l'ancienne décharge de Villars Colmars : modification du plan de financement

Adoption à l'unanimité du nouveau plan de financement de l'opération soit :

<u>Montant des travaux H.T.</u>	450.000,00 €
<u>Recettes</u>	450.000,00 €
dont Agence de l'Eau	90.000,00 €
Région	135.000,00 €
Département	40.000,00 €
Autofinancement	185.000,00 €
(avec un fond de concours de la commune de 92.500,00 €)	

4.2.3 TEPCV : fonds CEE

Point d'information sur la mise en place du fonds

4.3. Services aux Personnes

4.3.1 Service Enfance/ Jeunesse

- Ouverture de l'ACM de St André les Alpes pour la période estivale

Compétence extrascolaire : proposition d'assurer l'Accueil Collectif de Mineurs pour la période juillet et Août, dans la continuité du service mis en place par l'association « Les P'tites Canailles » sur Saint André les Alpes.

1 abstention, (M. GUIBERT Lucas), soit 46 voix pour.

- Convention d'objectifs et de moyens avec l'Office Intercommunal de la Jeunesse et des Sports du Haut Verdon pour l'année 2019

Adoption à l'unanimité de la convention à passer avec l'OIJS.

- Interventions musicales en milieu scolaire : avenant n°24 à la convention

Vote à l'unanimité de l'avenant à signer pour la poursuite du partenariat engagé avec l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse du Moyen Verdon

- Convention d'objectifs et de moyens avec l'Ecole de Musique du Haut Verdon : point rajouté à l'ordre du jour

Approbation à l'unanimité de la convention d'objectifs et de moyens à conclure avec l'Ecole de Musique du Haut Verdon

- Ecole de Thorame Haute : transfert des bâtiments à la commune à l'euro symbolique

Vote unanime en ce qui concerne la cession de l'école de Thorame Haute à la commune pour 1€ symbolique.

4.3.2 Sport

- Convention de mise à disposition du local de la salle d'escalade à la commune de Beauvezer : avenant n°1

Convention adoptée à l'unanimité qui annule et remplace la précédente et sera conclue entre la CCAPV, la Commune de Beauvezer et l'utilisateur de la salle d'escalade située à la Maison de Pays.

- Gymnase de St André les Alpes

Approbation à l'unanimité de la convention de mise à disposition auprès de la CCAPV et à titre gratuit de tout ou partie de la parcelle A.C. 345

5. Questions Diverses

